

ANNONCES ADMINISTRATIVES



AO : « Béarn »

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lors de sa séance du 2 juin 2022, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées et des boissons spiritueuses de l'Inao a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire de l'appellation d'origine Béarn.
Ce projet d'aire parcellaire concerne 18 communes situées dans le département des Pyrénées-Atlantiques. La liste des communes concernées est consultable sur www.inao.gov.fr à la rubrique suivante : Espace-professionnel-et-outils/Suivi-des-demarches/Consultations-publiques-des-projets-d-aires-geographiques-ou-parcellaires-delimites-AOC-et-IGP. La consultation se déroulera du 1^{er} août 2023 au 30 septembre 2023 inclus.
Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation. Pendant ce délai, et conformément à la directive INAO-DIR-2015-03rev1, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'Inao par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Inao, Maison de l'agriculture, 124, boulevard Tourasse, 64078 Pau Cedex ou par courrier à l'adresse suivante : inao-pau@inao.gov.fr
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 septembre 2023, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site Inao susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.



Communauté de communes
de Lacq-Orthez

CONCERTATION DU PUBLIC

Projet de révision allégée n° 1
du Plan Local d'Urbanisme de Loubieng

Par délibération en date du 12 décembre 2022, affichée à la Communauté de communes de Lacq-Orthez le 16 décembre 2022, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) a décidé d'engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme consistant à requalifier des parcelles situées en zone naturelle en zone UYa afin d'accueillir une installation de stockage de déchets inertes en vue d'une revalorisation par l'exploitation économique du site.
La Communauté de communes de Lacq-Orthez organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du mardi 11 juillet 2023 au jeudi 10 août 2023 inclus.
Le dossier correspondant pourra être consulté :
- sous format papier :
• en mairie de Loubieng, sise 400, chemin de l'Église, 64300 Loubieng, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les mardis et jeudis de 14 h à 19 heures.
• à la CCLO, rond-point des Chênes, 64150 Mourenx, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
- sous format numérique sur les sites Internet de la mairie de Loubieng (www.loubieng.fr) et de la CCLO (www.cc-lacqorthez.fr).
Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie de Loubieng ou à la CCLO sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat mairie (05 59 69 19 11) ou secrétariat du service Urbanisme de la CCLO (05 59 60 73 50).
Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert en mairie de Loubieng ainsi qu'à la CCLO ou les adresser par voie postale et électronique :
- à la commune (commune-de-loubieng@orange.fr),
- à la CCLO (urbanisme@cc-lacqorthez.fr).
Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en Conseil communautaire.

ANNONCE LÉGALE

MARUSCO
CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/06/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MARUSCO
Objet social : Acquisition, gestion et location de biens mobiliers et immobiliers
Siège social : 10 lot lesbordes , 64300 BAIGTS DE BEARN
Capital : 10 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PAU
Co-gérance : Monsieur CARRER Remi, demeurant 10 lot lesbordes, 64300 BAIGTS DE BEARN et Madame MATARESE Marion, demeurant 10 lot lesbordes, 64300 BAIGTS DE BEARN
Remi Carrer

Tous les lundis

NE MANQUEZ AUCUNE VENTE AUX ENCHÈRES
Les annonces à Pau et dans la région

La République
L'ECLAIR

KENO Résultats des tirages du lundi 3 juillet 2023

Tirage du midi
2 8 9 15 16 17 31 40 42 44
45 47 50 51 52 60 62 64 65 66
MULTIPLIEUR x 2
JOKER 6 680 511

Tirage du soir
1 12 14 15 19 21 22 25 37 38
39 42 47 49 50 55 57 68 69 70
MULTIPLIEUR x 2
JOKER 8 932 349

Résultats et informations : Application FDJ

LOTTO Résultats du tirage du lundi 3 juillet 2023

TIRAGE LOTO®
2 8 23 35 42 @CHANCE 7
Nombres de combinaisons simples gagnantes : 65
Gains par combinaison simple gagnante**

5 BONS NUMEROS + @CHANCE	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.	
4 BONS NUMEROS + @CHANCE	65	3 039,10 €
4 BONS NUMEROS	376	371,70 €
3 BONS NUMEROS + @CHANCE	2 370	35,20 €
3 BONS NUMEROS	16 280	18,40 €
2 BONS NUMEROS + @CHANCE	34 702	6,70 €
2 BONS NUMEROS	227 459	4 €
1 BON NUMERO + @CHANCE	498 464	2,20 €
0 BON NUMERO + @CHANCE		

OPTION 2ND TIRAGE 4 11 22 27 43
Nombres de combinaisons simples gagnantes : 3
Gains par combinaison simple gagnante

5 BONS NUMEROS	3	42 620 €
4 BONS NUMEROS	343	332,20 €
3 BONS NUMEROS	13 974	20,90 €
2 BONS NUMEROS	176 344	3 €

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

B 9626 4694	D 1336 2746	F 7748 4819	I 1492 5358	L 6734 8759
K 5310 5098	M 7729 4250	P 6106 2790	R 8583 2049	S 1060 9986

JOKER+ 8 932 349 127 173 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, au tirage LOTO® du mercredi 5 juillet 2023 :
12 000 000 €*

* Montant minimum à partager au rang 1. Voir règlement.
** Jeu en groupe : rendez-vous dans votre point de vente muni de votre reçu de jeu ou utilisez la fonctionnalité Scan de l'application FDJ (disponible en France métropolitaine et Monaco) pour connaître la part de gain éventuel associé à votre reçu.
Pack MultiChances : Consultez le règlement pour connaître les modalités précises de détermination des gains.

Résultats et informations : Application FDJ

18 ANS

3256 Service 031 41 11 11 - prix appel

fdj.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

BONNES TABLES
en Béarn et Soule - 2023

29 ADRESSES incontournables

EN SUPPLÉMENT
Le fascicule des recettes des chefs

Notre sélection de bonnes adresses en Béarn et Soule

Partez à la découverte d'une trentaine de Bonnes Tables !

Offert avec ce hors-série : le livret recettes de nos chefs

Gastronomie
La nouvelle garde des chefs béarnais

chez votre marchand de journaux

SCANNEZ-MOI !

La République DES PYRÉNÉES | L'ECLAIR

BT_Bonnes Tables_5x1 86



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, en partenariat avec le réseau **france marchés.com**

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



APPEL À CANDIDATURES

**Autoroutes du Sud de la France
procède au renouvellement d'un agrément
de dépanneur-remorqueur**

Objet de l'avis : Organiser les opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers (VL) sur une section du réseau d'ASF.

Secteur concerné : District Pyrénées : centre d'entretien d'Artix. Recherche de 1 DÉPANNÉUR-REMORQUEUR VÉHICULES LÉGERS pour le secteur 7 situé sur A64 - entre le PK 85.135 (Artix) et le PK 117.500 (Soumoulou) dans les deux sens de circulation.

Durée d'agrément : 26 mois maximum.

Retrait et remise des candidatures à télécharger sur la plateforme SAFE TENDER en suivant le lien : <https://consultations-asf.safetender.com> à partir du mardi 4 juillet 2023 et jusqu'au mercredi 30 août 2023 à 16 heures dernier délai.

Critères de sélection des candidatures : Distance du dépôt au lieu d'implantation, capacité d'exercice, niveau d'équipement/installations du garage, actions environnementales, tarifs pratiqués.

Les critères ainsi que leur pondération sont plus amplement définis dans le règlement d'appel à candidature. **Phasage de la procédure :** Après examen des candidatures (+ une éventuelle visite sur place entre le 18 et le 20 septembre 2023) les candidatures conformes sont analysées. Le rapport d'analyse est soumis à la Commission interdépartementale d'agrément des Hautes-Pyrénées qui donnera son avis. Un contrat de dépannage sera ensuite conclu entre ASF et le dépanneur, agréé par la préfecture.

Renseignements : Des renseignements complémentaires pourront être obtenus via la plateforme SAFE TENDER.

Contact ASF : chantal.fas@vinci-autoroutes.com

Date d'envoi de la publicité : 4 juillet 2023.

Commune d'Halsou

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Commune d'HALSOU

Quartier Karrika

64480 HALSOU

SIRET : 21640255200014

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation via le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Philippe MASSÉ - Mail : mairie@halsou.fr - Tél. 05 59 93 03 28

Jours et heures d'ouverture : lundi de 13 h à 18 h, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et jeudi de 13 h à 17 h.

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : DC1, DC2 ou DUME :

- aptitude à exercer l'activité professionnelle : justification de l'inscription à un registre professionnel

- capacité économique et financière : CA 3 derniers exercices

- capacités techniques et professionnelles : références pour travaux similaires sur les 5 dernières années

ET moyens humains ET moyens matériels.

Date et heure limites de réception des plis : le 3 août 2023 à 17 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui (négociation possible).

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement du chemin Zabaloa.

Durée des travaux : 11 semaines.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Code CPV 45233141-9

Les variantes à l'initiative du candidat sont interdites.



OFFICE 64 DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : OFFICE 64 DE L'HABITAT, M. Thierry MONTET, Directeur Général, 5, allée de Laplane, CS 88531, 64185 Bayonne Cedex ;

Tél : 05 59 43 86 86 - SIRET 49446839000039.

Référence acheteur : 23-46.

L'avis implique un marché public.

Objet : Marché pour le remplacement de

chaudières sur 4 résidences de l'Office 64.

Procédure : Procédure adaptée.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Lot N° 01 - Résidences HASPARREN - LES ALDUDES

Lot N° 02 - Résidences JURANÇON - ARUDY.

Critères d'attribution : Offre économiquement

la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés dans le cahier des charges

(règlement de la consultation, lettre d'invitation ou

document descriptif).

Remise des offres : jeudi 20 juillet 2023 à 12

heures au plus tard.

Envoi à la publication le : 29 juin 2023.

Les dépôts de plis doivent être impérativement

remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli,

allez sur <https://agysoft.marches-publics.info>

Syndicat du LABAY

AVIS DE MARCHÉ

Entité publique : X9V - Syndicat du LABAY.

Service : X9V - Syndicat du LABAY.

Intitulé de la consultation : Travaux d'amélioration

en eau des estives du Layens.

Objet de la consultation : Travaux d'amélioration

en eau des estives du Layens secteur Igère et

Sutché.

Référence consultation : EauLayens

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date de mise en ligne : 29 juin 2023 (16 h 40).

Date et heure limite de remise des plis : 24 juillet

2023 - 11 heures.

Nombre de justificatifs de publication à renvoyer

à la collectivité : -.

Annonce consultable sur www.demat-ampa.fr

Lien direct :

<https://demat-ampa.fr/app.php/entreprise/consultation/583029?orgAcronyme=X9V64>

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



AO : « Béarn »

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lors de sa séance du 2 juin 2022, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées et des boissons spiritueuses de l'Inao a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire de l'appellation d'origine Béarn.

Ce projet d'aire parcellaire concerne 18 communes situées dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

La liste des communes concernées est consultable sur www.inao.gov.fr à la rubrique suivante :

Espace-professionnel-et-outils/Suivi-des-demarches/Consultations-publiques-des-projets-d-aires-geographiques-ou-parcellaires-delimitées-des-AOC-et-IGP.

La consultation se déroulera du 1^{er} août 2023 au 30 septembre 2023 inclus.

Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la directive INAO-DIR-2015-03rev1, les propriétaires et exploitants

pourront formuler des réclamations auprès de l'Inao par courrier recommandé avec accusé de réception à

l'adresse suivante : Inao, Maison de l'agriculture, 124, boulevard Tourasse, 64078 Pau Cedex ou par courrier

à l'adresse suivante : inao-pau@inao.gov.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 septembre 2023, le cachet de la poste ou l'accusé

de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site inao.susnommé

aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Plan Local d'Urbanisme



Communauté de communes
de Lacq-Orthez

CONCERTATION DU PUBLIC

**Projet de révision allégée n° 1
du Plan Local d'Urbanisme de Loubieng**

Par délibération en date du 12 décembre 2022, affichée à la Communauté de communes de Lacq-Orthez

le 16 décembre 2022, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)

a décidé d'engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme consistant à requalifier des

parcelles situées en zone naturelle en zone UYa afin d'accueillir une installation de stockage de déchets

inertes en vue d'une revalorisation par l'exploitation économique du site.

La Communauté de communes de Lacq-Orthez organise en conséquence une concertation sur ce projet

de révision, du mardi 11 juillet 2023 au jeudi 10 août 2023 inclus.

Le dossier correspondant pourra être consulté :

- sous format papier :

• en mairie de Loubieng, sise 400, chemin de l'Église, 64300 Loubieng, aux jours et heures habituels

d'ouverture, soit les mardis et jeudis de 14 h à 19 heures.

• à la CCLO, rond-point des Chênes, 64150 Mourenx, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi

au vendredi de 8 h à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

- sous format numérique sur les sites Internet de la mairie de Loubieng (www.loubieng.fr) et de la CCLO

(www.cc-lacqorthez.fr).

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie de Loubieng ou à la CCLO sur un poste

informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat mairie (05 59 69 19 11)

ou secrétariat du service Urbanisme de la CCLO (05 59 60 73 50).

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert en mairie de Loubieng

ainsi qu'à la CCLO ou les adresser par voie postale et électronique :

- à la commune (commune-de-loubieng@orange.fr),

- à la CCLO (urbanisme@cc-lacqorthez.fr).

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en Conseil communautaire.

Annonces légales

Vie des sociétés

MILLÉNIUM LOUNGE

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/05/2023, il

a été constitué une SAS ayant les caractéristiques

suivantes :

Dénomination : MILLÉNIUM LOUNGE

Objet social : Restauration et salon de thé

Siège social : 13 rue de l'horloge , 64300 ORTHERZ

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

au RCS PAU

Président : Monsieur BAH Mamady, demeurant 2

rue daniel lafore , 64300 ORTHERZ

Admission aux assemblées et droits de votes : Les

associés participeront aux assemblées ordinaires et

extraordinaires de la SAS. Le droit de vote attaché

aux actions est proportionnel à la quotité du capital

qu'elles représentent. Chaque action donne droit à

une voix.

Clause d'agrément : Il n'est pas prévu par les pré-

sents statuts de clause d'agrément pour la cession des

actions.

BAH Mamady

SCI DORNAD

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing

privé en date du 23 juin 2023 à Pau.

Dénomination : DORNAD.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 5, impasse du Pic-de-Jaout, 64450

Navailles-Angos.

Objet : location immobilière gestion immobilière de

biens possédés par la société.

Durée : 99 ans.

Capital fixé à : 1 000 € divisé en 100 parts sociales

de 10 € chacune réparties entre les actionnaires

proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession des parts sociales et agrément : Cessions

libres entre associés ainsi qu'à leurs descendants

ou ascendants.

Admission aux assemblée générales et légales.

Ont été nommées :

Gérante : Dorine LEBRUN, 11, rue des Florales,

64121 Serres-Castet.

Cogérante : Nadège CATHELAIN, 5, impasse du Pic-

de-Jaout, 64450 Navailles-Angos.

La société sera immatriculée au RCS de Pau.

Pour avis.

Dorine LEBRUN - Nadège CATHELAIN.



Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés
du Sud-Ouest 100 % gratuit sur
sudouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

